



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 47514

Texte de la question

M. Jean-Marie Geveaux demande à M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale si le Gouvernement entend favoriser la création d'un ordre national relatif à la profession d'infirmière. Il s'agit d'une revendication ancienne et constante de cette profession, notamment soutenue et reprise dans le cadre de propositions de loi d'origine parlementaire. L'objectif de cet ordre infirmier, dans l'esprit des professionnelles qui le réclament, n'est pas tant de créer un organe à vocation disciplinaire de plus que de garantir la qualité des prestations assurées par les infirmières pour les populations. En outre, il convient de ne pas perdre de vue qu'avec plus de 326 000 membres, les infirmières constituent la première profession de santé dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Geveaux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47514

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 351